



<<- 50, Rue Raynal
12000 RODEZ
12, Avenue de Tarayre →>>



Communiqué Commun

Texte sur le service minimum : Vers une extension aux autres services publics, voire à toutes les entreprises ? Non à la remise en cause du Droit de Grève

Après un simulacre de concertation avec les organisations syndicales, le texte du Gouvernement sur le droit de grève /service minimum vient en débat à l'Assemblée nationale dès le 31 Juillet 2007

Le gouvernement a donc choisi la fin juillet pour présenter au Parlement un projet de loi, qui sous couvert d'instaurer un « service minimum dans les transports terrestres » entend en fait, mettre en place un dispositif visant à empêcher les salariés d'user librement du droit de grève.

Si aucune propositions formulées par les organisations syndicales n'ont été prises en compte, les Sénateurs de droite ont encore durci le texte portant de nouveaux coups au droit constitutionnel de Grève.

Les déclarations du Premier ministre Fillon confirment bien que ce ne soient pas uniquement les droits des salariés du transport qui sont visés mais au-delà tous es salariés ayant mission de service public qui seront à terme concernés. (Education, communication, poste...etc.)

C'est insupportable, le droit de grève n'est pas négociable.

**En Aveyron comme dans tous les départements les Organisations
Départementales Syndicales FSU et CGT appellent tous les travailleurs,
tous les salariés, personnels et enseignants se rassembler**

le 31 juillet à partir de

14 h 30 place de la Préfecture à Rodez.

Malgré le handicap du calendrier c'est ensemble, le plus grand nombre possible que nous exigerons de nos députés qu'ils rejettent dans son entier le texte, qu'ils exigent du gouvernement le retrait d'un texte dangereux pour la Liberté, dangereux pour la démocratie.

Nos organisations demandent une entrevue auprès de Monsieur le Préfet de l'Aveyron.

Rodez le 24 Juillet 2007